



BULLETIN D'INSCRIPTION SAISON 2022-2023

Section : _____

ADHERENT

Nom		Prénom	
Date de Naissance <i>Obligatoire pour l'assureur</i>	/	/	
Collectivité	...	Direction/Service	
Adresse Personnelle			
CP		Ville	
Téléphone		Portable	
Courriel :			

Si l'adhérent(e) est ayant droit (conjoint(e) ou enfant), indiquez :

Nom et prénom de l'agent			
Collectivité	...	Direction/Service	
Lien avec l'agent	<input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant		

Si l'adhérent(e) est extérieur(e) (=ni agent, ni ayant droit) :

Adhésion ASM : 10 Euros

Cotisation Section : _____ Euros

Total : _____ Euros

Règlement : Espèces Chèque Chèques-vacances

Je ne règle pas l'adhésion, je l'ai déjà payé dans la section _____

Tarif des cotisations par section pour 2022-2023

Bowling	120 €	L.I.A *	55 €
Course à pied *	35 €	Loisirs Créatifs	35 €
Crochet - Tricot	10 €	Marche Nordique * (avec professeur)	55 €
CrossTraining *	60 €	Photo argentique	50 €
Danse de salon	55 € / 1 cours par semaine 75 € / 2 cours par semaine	Pilates *	80 €
		Piscine *	35 € pour nage libre ou Aquagym 55 € pour cours enfants
Encadrement	90 €	Randonnée *	35 €
Équitation	350 €	Renforcement musculaire *	55 €
Full contact *	55 €	Sophrologie	120 €
Gymatomic *	55 € / 1 cours par semaine 75 € / 2 cours par semaine	Tennis *	85 €
		Théâtre / improvisation	10 €
Gymnastique Féminine *	55 €	Tir à l'arc *	55 €
Judo *	75 €	Yoga *	160 € pour 1 cours par semaine 240 € pour 2 cours par semaine
Karting	180 €		

Bulletin dûment complété à remettre, accompagné de son paiement et du certificat médical (selon la section) à l'un des responsables de la section.

Attention : votre adhésion ne sera effective et l'assurance n'entrera en vigueur qu'après réception et enregistrement de ces renseignements.

***** : Un certificat médical (datant de moins d'un an) de « non contre-indication à la pratique de votre activité sportive » est à fournir au moment de l'inscription, ou le questionnaire de santé (site internet ASM / page « documents ») si vous détenez un certificat médical de moins de 3 ans.

Important : les adhésions et cotisations ne sont pas remboursées. Une séance d'essai est possible avant l'inscription définitive.

Paiement : le paiement s'effectue au moment de l'inscription et peut-être réalisé en plusieurs fois (3 à 4 chèques peuvent être remis à l'inscription et seront débités selon vos indications).